

# L'ÉVEIL

## de la nation

Hebdomadaire togolais d'informations générales - Fondé en 2004 Prix : 250 F CFA

**Togocom :**  
Clôture en beauté du Jeu  
"Tmoney, Tu gagnes  
ou tu gagnes" **P.7**



### Togo :



# Faure Gnassingbé élargit davantage l'espace démocratique **P.4**

### Législatives 2024 :

# Tempête dans un verre d'eau au sujet de la répartition des 113 sièges **P.3**



**Coopération :**  
Une Délégation du  
Kazakhstan en visite  
de travail au Togo **P.5**



**OTR :**  
La Division des  
opérations fiscales  
du Golfe 2 change  
de locaux **P.2**



**CEDEAO :**  
Abé Talimé porté à la  
tête du comité consultatif  
de la concurrence **P.5**



**SIKAVI**  
WARSTEINER  
650 FCFA  
50CL  
**LA VIE DORÉE**

**OTR :**

# La Division des opérations fiscales du Golfe 2 change de locaux

*La Division des Opérations Fiscales du Golfe 2 (Hédzranawoé) de l'Office Togolais des Recettes (OTR) déménage, et installe désormais ses bureaux au quartier Novissi.*



L'OTR vient d'en faire l'annonce, via une note de son Commissaire Général, Philippe Kokou Tchodie.

Située désormais dans la 3e rue à gauche en allant de la station d'essence MRS Novissi vers la station d'essence Oando (Avenue Akei), ou dans la 4e rue à droite en direction opposée, la nouvelle localisation se trouve dans un espace plus moderne et accessible pour les contribuables et professionnels des finances, indique-t-on.

Pour toute demande d'in-

formation ou de service, le fisc togolais met à disposition le numéro de téléphone 92877400.

Rappelons que la commune Golfe 2 couvre une population de près de 200 000 habitants, répartis dans 8 quartiers du Sud de Lomé, la capitale : Tokoin-Wuiti, Tokoin-Tamé, Tokoin-Enyonam, Hédzranawoé N°1, Hédzranawoé N°2 (Togo 2000), Tokoin-Aviation, Kégué, Atiéguvi.

G.A



## COMMUNIQUE DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Relatif au déménagement de la Division des Opérations Fiscales du Golfe 2

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance de la population en général, des partenaires et des usagers en particulier, que la Division des Opérations Fiscales du Golfe 2 (Hédzranawoé) a déménagé dans de nouveaux locaux, au quartier Novissi.

**La Division des Opérations Fiscales du Golfe 2 (Hédzranawoé) se situe désormais dans la 3ème rue à gauche, en allant de la station d'essence MRS Novissi vers la station d'essence Oando (Avenue Akei), ou dans la 4ème rue à droite, en partant de Oando vers MRS Novissi.**

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter le 92877400.

Un accueil chaleureux et un service de qualité vous y attendent.

Fait à Lomé, le 13 février 2024

Le Commissaire Général

*Signature*

Philippe Kokou B. TCHODIE

8201

www.otr.tg

+228 90 98 41 01

FEDERER POUR BATIR

## Élections 2024 :

# Regards croisés sur le montant du cautionnement

*Pour les prochaines élections législatives, le gouvernement a augmenté la caution, la faisant passer de 100 000 F CFA à 500 000 F CFA pour chaque candidat et a réduit de moitié le cautionnement des femmes candidates afin de garantir la participation, conformément à l'article 225 du code électoral. Cette hausse a suscité des critiques de la part des opposants, dénonçant un obstacle financier à la participation politique.*

Il est utile de rappeler que cette augmentation de la caution vise à dissuader les plaisantins et à contribuer à l'organisation efficace du scrutin.

Le dépôt d'une caution est perçu comme un mécanisme pour garantir l'intégrité du processus électo-

ral en limitant le nombre de candidatures non sérieuses et opportunistes.

Par ailleurs, le montant de la caution électorale, généralement déterminé par la loi, varie en fonction du type d'élection, de la circonscription et d'autres paramètres. Elle per-

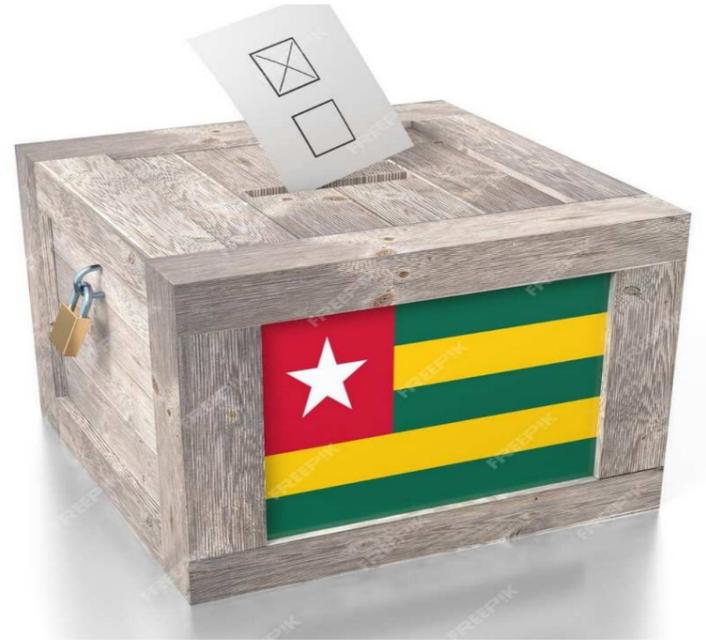
met de maintenir un processus électoral transparent et équitable. La caution payée peut être remboursable sous certaines conditions, comme l'obtention d'un pourcentage spécifique de voix, ou non remboursable en cas de non-respect des règles

électorales ou de résultats insuffisants.

Au vu de ce qui précède, loin d'être blâmable, le gouvernement doit être félicité pour son engagement à mettre en place les

conditions nécessaires à une compétition politique transparente, sérieuse et équitable afin d'assurer une représentation qualitative de la nation.

**La Rédaction**



## Coopération :

# Une Délégation du Kazakhstan en visite de travail au Togo

*Lorsqu'il effectuait la visite d'amitié et de travail en République de Kazakhstan, à l'invitation de son homologue, Kassym-Jomart Tokayev, le Chef de l'État Faure Gnassingbé prenait l'engagement de faire poursuivre les échanges dans les domaines de prospection des domaines de coopération entre le Togo et la République de Kazakhstan.*



C'est donc dans ce cadre que se situe la visite de travail effectuée du 8 au 10 février 2024 par une délégation kazakhstanaise de haut niveau à Lomé.

Les officiels kazakhstanaï, Zhandos Imanaliyev, Azamat Beispekov et Assemkan Smagulov, étaient porteurs d'un message visant à concrétiser la

volonté des deux chefs d'État d'établir des relations diplomatiques et une coopération dans les secteurs à fort potentiel économique et social.

L'activité portuaire, avec les réformes visant à conforter le rôle central du port autonome de Lomé comme une plate-forme de services de premier ordre,

a retenu l'attention des visiteurs qui ont effectué le déplacement pour toucher du doigt la qualité des installations et des prestations aux standards internationaux.

La délégation kazakhstanaïse s'est également rendue sur la Plateforme industrielle d'Adetikopé où elle a pu identifier les secteurs dans lesquels des partenariats pourront être initiés. Le Togo a d'ailleurs été invité à cet effet à la deuxième édition du Forum international d'Astana en juin prochain.

Des séances de travail ont également eu lieu, notamment avec le ministre de l'Agriculture, Antoine L. Gbégbéni, avec la ministre



Photo de famille avec la Ministre-Sg de la Présidence Sandra Johnson

du Commerce, Kayi Mivedor-Sambiani et avec la ministre déléguée chargée des mines et de l'énergie, Mawunyo M. Aziabile.

Les perspectives évoquées incluent la signature d'un mémorandum d'entente portant sur les projets prioritaires.

Au terme de leur séjour en terre togolaise, les officiels kazakhstanaï ont salué la vision de développement du Président de la République, et se sont félicités du climat de paix et de stabilité qui constitue un atout important pour l'attractivité aux investissements et le développement de partenariats fructueux.

Lors de la réunion de restitution, madame le Ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République, Sandra A. Johnson prenant la parole au nom du Président de la République, s'est réjouie de la visite de la délégation kazakhstanaïse qui marque les premières retombées du voyage du chef de l'État togolais au Kazakhstan.

Elle a formé le vœu que cette diplomatie agissante et efficace porte bientôt des fruits, au bénéfice des populations des deux pays.

**Avec [presidence.gouv.tg](http://presidence.gouv.tg)**

## Digitalisation :

**Le Togo et le Kazakhstan signent un protocole d'accord**

*Le Togo et le Kazakhstan formalisent leur relation dans le domaine du numérique. Un protocole d'accord a été conclu dans ce sens entre la ministre de l'économie numérique et de la transformation digitale, Cina Lawson et Bagdat Mussin, Ministre Kazakh du développement numérique, en marge de la sixième édition du " Digital Almaty ".*

Concrètement, l'entente vise un partage d'expérience entre les deux pays en matière de digitalisation. Aussi, le Kazakhstan s'engage à soutenir le Togo dans la mise en œuvre de sa stratégie " Togo Digital 2025 ".

A cette rencontre de

haut niveau qui a rassemblé plus de 200 experts internationaux, Cina Lawson a évoqué le succès du Togo dans le domaine du numérique notamment avec l'initiative Novissi et le projet d'identification biométrique.

La ministre a par

ailleurs rappelé la position de leader du Togo en matière de cyber sécurité et présenté les structures impliquées dans l'exécution de la Stratégie Togo Digital.

Notons qu'il y a quelques mois le Togo et le Kazakhstan avaient jeté les bases d'un parte-



La cérémonie de signature du protocole d'accord

nariat bilatéral renforcé. Une délégation kazakhstanaise était d'ailleurs en prospection à Lomé la semaine écoulée.

Pour rappel, le forum digital Almaty est une plateforme de dialogue

initiée depuis 2018 pour discuter de l'agenda numérique, des nouvelles stratégies de transformation numérique et des tendances de la technologie numérique.

G. A

**TOGO : Faure Gnassingbé élargit davantage l'espace démocratique**

*La démocratie c'est un système politique dans lequel la souveraineté émane du peuple. En terme simple, d'autres diront que c'est le gouvernement du peuple par le peuple. Or en tout temps et à tous lieux, l'une des caractéristiques de la démocratie reste et demeure des élections pluralistes.*



Le Président Faure Gnassingbé

Le Togo a fait le choix de la démocratie de gré ou de force depuis les années 1990 après la chute du mur de Berlin et le discours de la Baule. Des associations réclamant plus d'espace de liberté qui se transformeront plus tard en partis politiques ont animé la vie politique de notre nation à cette époque.

Conférence nationale de 1991, soubresauts politiques, et premières élections démocratiques en 1993. Cahin-caha, les togolais sont parvenus à se frayer un passage et à

entrer de plain-pied dans l'ère démocratique avec les instruments qui progressivement, se sont mis en place. Et depuis 1993 donc, à l'exception des législatives qui ont connu quelques reports par moment, le rendez-vous de la Présidentielle a toujours été respecté.

Traditionnellement les togolais sont habitués depuis l'ouverture démocratique à voter pour les députés et le Président de la République. Mais à partir de 2019, le Chef de l'État Faure Gnassingbé, soucieux d'ancrer la

démocratie à la base pour donner plus de pouvoir au peuple et en même temps lui permettre d'être un acteur majeur de son développement a remis sur les rails les élections locales dont la dernière organisation remonte à 1980.

Trente-neuf ans après, les togolais renouent avec la gouvernance locale que sont les élections municipales. Un premier signe d'ouverture de l'espace démocratique qui porte la griffe du président de la République.

Et comme si cela ne suffisait pas, le leader togolais annonçait il y a plusieurs mois en arrière que le Togo organiserait des élections régionales. Si l'objectif premier est de continuer de marcher sur le chemin déjà tracé de la décentralisation, le second est celui d'élire les conseils régionaux qui seront des assemblées

délibérantes des régions.

Pour ses adversaires et pour certains togolais devenus des saints Thomas, Faure Gnassingbé versait dans des promesses démagogiques qui n'allaient jamais se tenir. Contre toute attente, et pendant que sous d'autres cieux des dirigeants ont la phobie des élections, Faure Gnassingbé en rajoute une couche à sa liste déjà longue.

Pour cette année 2024, le Togo élira ses conseillers régionaux le 13 Avril prochain. Une seconde ouverture de l'espace démocratique sous l'ère Faure Gnassingbé.

Ces deux pas de géants franchis dans le cadre de la décentralisation consacrent l'enracinement de la démocratie dans notre pays. Quel que soit le procès que ses adversaires peuvent lui faire, Faure Gnassingbé est un champion en démocratie de par ses choix et ses actes. Sinon, comment comprendre qu'avec la nouvelle tendance dans la sous-région où certains dirigeants ne veulent pas entendre parler des élec-

tions, et que d'autres par peur d'étendre trop leur pouvoir procèdent à des restrictions, c'est en ce moment précis que le Président Togolais accepte d'émettre son pouvoir.

Dans la vie, il y a des faits qui ne trompent pas. On se rappelle déjà qu'en début de mandature, l'actuelle législature a procédé à une modification constitutionnelle qui limite désormais le nombre de mandat présidentiel à deux contre un nombre illimité de mandat à l'accession du Président Faure au pouvoir.

Alors qu'il avait la majorité des députés est issu de son parti et qu'il avait toutes les cartes en main pour maintenir la situation en l'état, Faure Gnassingbé a décidé de limiter le mandat et de se l'imposer. C'est une marque de courage que des observateurs ont salué en son temps.

Ces différents faits que nous évoquons font dire à certains analystes que Faure Gnassingbé est sur une bonne lancée dans sa quête permanente d'un État démocratique.

Kpéla Biva

**Législatives 2024 :**

**Tempête dans un verre d'eau au sujet de la répartition des 113 sièges**

*A peine la répartition des 113 sièges que comportera la prochaine assemblée nationale rendue public que des voix se sont élevées qui pour saluer qui pour apporter une critique acerbe à ce découpage pour le compte des législatives d'Avril 2024. Ces voix dissonantes relèvent le caractère pré-tendument inéquitable de la répartition des sièges.*



Une vue du Parlement

Et pourtant, ledit découpage électoral se trouve être issu d'un consensus entre acteurs politiques après des jours entiers de discussions et de négociations au sein du cadre permanent de dialogue et de concertation dont l'une des réunions, tenue le 13 décembre 2023, au ministère de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires a tablé sur la question.

Les discussions ont porté essentiellement sur le rapport de l'audit du fichier électoral et les préparatifs des élections législatives et régionales de 2024. Ont été aussi abordées les questions relatives au découpage électoral pour les élections législatives.

Le président en exercice du CPC, Me. Pacôme Adjourouvi, a reconnu que

le découpage électoral a eu une place centrale dans les discussions du jour, et que des propositions ont été faites, recommandant plus de représentation de tous les territoires du Togo. Cependant, il estime que la tendance serait d'accommoder le critère de la démographie à l'éthique et à la solidarité entre les territoires.

Après publication par le gouvernement, le 08 janvier 2024, du nouveau découpage électoral, certains membres de l'opposition, à travers les médias affirment que le critère démographique n'aurait pas été respecté et que le découpage serait inique.

En effet, le processus qui a conduit à l'établissement du découpage électoral actuel a été particulièrement inclusif, l'objectif étant de permettre à l'ensemble de la nation

d'être mieux représentée.

Conformément au consensus obtenu, le découpage électoral actuel tient compte de critères à la fois démographiques, géographiques et spécifiques, dans un esprit d'éthique et de solidarité entre les territoires.

En comptant le nombre de sièges par région, on constate que les régions Maritime et des Plateaux, plus densément peuplées, auront chacune 31 sièges (les deux régions combinées occuperont 62 des 113 sièges de l'Assemblée nationale) ; la région Kara, modérément peuplée, aura un total de 19 sièges, et les régions Centrale et Savanes, peu peuplées, auront chacune 16 sièges (les deux régions combinées feront un total de 32 sièges).

Au regard de ce qui précède, le nombre de

sièges pour la seule région maritime est presque le double de celui de la région centrale ou de la région des Savanes, ce qui confirme que le critère démographique a bien été pris en compte dans le découpage électoral.

Le fait que certains opposants viennent ravalier leurs vomissements en se retournant contre une décision qu'ils ont contribué à prendre s'explique par le fait que la grande majorité des partis d'opposition au Togo n'ont qu'une influence relative dans la région maritime, qui se trouve être la plus peuplée en raison de la présence de la capitale dans cette région.

Ces opposants insistent sur le critère démographique parce qu'ils veu-

lent plus de sièges à se partager. Sinon, dans l'état actuel des choses, certains partis d'opposition risquent de ne même pas obtenir un siège à l'issue des élections, plus parce qu'ils n'ont pas de base électorale avérée qu'en raison du découpage électoral.

Aujourd'hui, le travail abattu par UNIR sur l'ensemble du pays plus particulièrement dans le Golfe et le Grand Lomé justifie la peur qui s'est emparée de ces partis politiques car ils savent désormais que leur fief supposé est sérieusement maillé par le parti au pouvoir et qu'ils seront contraint à un partage de siège s'ils ne se retrouvent pas avec une portion congrue.

**Kpélaflia Biva**

**CEDEAO :**

**Abé Talimé porté à la tête du comité consultatif de la concurrence**

*L'Autorité Régionale de la Concurrence de la CEDEAO a tenu sa 8ème session dans la capitale togolaise le 8 février dernier. À l'issue des travaux, le Togo a été désigné pour occuper désormais la présidence du Comité consultatif de la concurrence (CCC) de cette institution sous-régionale.*



Abé Talimé à gauche sur l'image

Pour occuper cette présidence tournante, c'est le Directeur général du Commerce Talimé Abé qui sera à la manette.

Au cours de cette

réunion, il a été également question pour les membres de valider le projet de mémorandum de la CEDEAO sur la protection des consommateurs.

L'Autorité régionale de la concurrence de la CEDEAO (ARCC), a été créée en 2008, elle est le régulateur de la concurrence régionale et a pour mandat principal, de pro-

mouvoir la concurrence en Afrique de l'Ouest en réglementant les pratiques commerciales restrictives, les aides d'État,

les fusions et acquisitions, qui vont à l'encontre des intérêts des consommateurs.

## Avis de décès

Le Chef canton de Lama  
Le Chef village Lama Poulou  
Le Chef quartier de Lama Soulo  
Mr TOMBI Komla doyen de la grande famille TOMBI, ses frères et sœurs et ses enfants à Kara

Mr KOLA Koffi doyen de la famille KOLA, ses frères et sœurs et ses enfants à Lama Poouda

Mr GNONEYE Yao Osé enseignant à l'EPC SOS Kara ses frères et sœurs et ses enfants

Veuve PANAPOTCHO Akoua née PEREGUELE revendeuse à Lomé

Mme PANAPOTCHO Justine commerçante à Lomé et ses enfants

Mme PANAPOTCHO Nicole épouse FAYOSSEH aux USA son mari et ses enfants

Mme PANAPOTCHO Essozimna Magui

et ses enfants à Libreville

Mme PANAPOTCHO Massen Nadege épouse ANANOU esthéticienne à Lomé son mari et ses enfants

Mme PANAPOTCHO Rébéca épouse AKOUMANI couturière à Lomé son mari et ses enfants

Mr PANAPOTCHO Dermane comptable à la STLI à Lomé

Ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de :

**PANAPOTCHO Kossi**

**Sourou Célestin**

**Militaire à la retraite décédée le 22 janvier 2024 à la clinique des Moineaux dans sa 79ème année**

**Programme des obsèques...**



PANAPOTCHO Kossi Sourou Célestin

**Vendredi le 16 février de 18h à 20H30** veillée de prière au domicile du défunt à Kégué, corps présent.

**Samedi le 17 février de 7h 30 à 9h** messe d'enterrement suivi de l'inhumation au cimetière Masouhouen à Kégué.

**Les salutations d'usage seront reçues sous l'appatam.**



## IMMATRICULATION FISCALE DES PARTICULIERS.

Simplifiez vos démarches en quelques clics.  
**Désormais, créez votre NIF en ligne.**

<https://nif.otr.tg>

Gratuit - Rapide - Efficace

**Togocom :**

**Clôture en beauté du Jeu "Tmoney, Tu gagnes ou tu gagnes"**

*Initiative d'ampleur de Togocom, le jeu "Tmoney, tu gagnes ou tu gagnes" a récompensé des participants pendant plusieurs semaines. Une fois encore, jeudi 14 février 2024, à la direction générale de Togocom à Lomé, une remise de prix a été effectuée. Sauf que c'était la dernière.*



Remise symbolique de prix

Le 6 décembre 2023, Togocom lançait son jeu "Tmoney, tu gagnes ou tu gagnes". Cette initiative qui a pris fin le 4 février dernier, visait à récompenser la clientèle, fidèle de nombreuses années durant. Depuis le début

du jeu, sur un ton gratifiant et chaleureux, les responsables de Togocom ne cachent rien de leurs objectifs.

"Le message principal de ce jeu, c'était de dire merci à nos fidèles abonnés qui sont plus de 4

millions. Nous l'avons lancé aussi afin de les récompenser à la fin de l'année 2023, leur offrir des cadeaux pour rentrer dans l'année 2024", rappelle Nana-Chevreuil Rachida, responsable marketing Tmoney, ajou-

tant que le jeu était "sérieux". Preuve que les gens y ont participé et ont remporté des prix. Nous avons aussi des retours satisfaisants. C'est

une source de satisfaction pour nous".

Interrogée sur le bilan du jeu, Nana-Chevreuil Rachida a répondu qu'il est "satisfaisant" du fait que des centaines de récompenses ont été attribuées aux participants.

Lors de la cérémonie de clôture ce jeudi, quelques lauréats ont répondu à l'appel, à l'exemple de Dedo Sylvain : "J'ai gagné une grande télé. Je ne m'y attendais pas du tout. Le 888 m'a appelé il y a 3 jours et c'est en arrivant ici que j'ai découvert que c'est une télé que j'ai gagnée. Ça me fait vraiment plaisir".

D'autres comme Philippe atteste de l'authenticité du jeu : "Ce sont mes enfants qui m'ont fait découvrir le jeu. Et voilà, j'ai remporté le gros lot aujourd'hui. J'encourage donc les gens à participer à ce genre de jeu de Togocom parce qu'il n'y a pas d'arnaque".

Pour être éligibles au tirage hebdomadaire, les participants devaient cumuler un certain nombre de points en utilisant le service Tmoney. Ainsi, chaque semaine depuis le 6 décembre 2023, dix (10) chanceux étaient sélectionnés pour remporter des smartphones, des télévisions à écran 55 pouces ou encore des motos.

Serges Folly

**DIAMANT NOIR**

sans sucres ajoutés

33cl  
**600**  
FCFA

Eau  
Malt  
Houblon

**AVEC DJAMA ON EST ENSEMBLE!**

L'abus de l'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

# Nous sommes plus de 4 Millions d'abonnés

à pouvoir accéder à la connexion Très Haut Débit la plus rapide et la plus stable du pays



J. veeboo

**La Fibre**

888 | 119

togocom.tg   

**Avancer. Pour vous. Pour tous**



Récépissé n°0254/29/10/04 HAAC

**L'ÉVEIL**  
de la nation

**Siège :** Agbalépédogan, non loin de la Pharmacie Vigueur  
Tél: (00228) 22 32 85 95  
**Directeur de Publication:**  
Sama T. DJOBO

**Rédaction:**  
Biva KPELAFIA,  
Sam DJOBO,  
Moudjib FALANA  
Gautier A.  
Kahf DJOBO (Stagiaire)

**Secrétariat :**  
AGBERE Takira  
**Imprimerie:**  
La Colombe  
**Tirage :**  
2.500 exemplaires